



## AUTORISATIONS PARENTALES

### Pour licenciés pratiquants mineurs

**Pour les enfants mineurs, inscrits aux activités des Ecoles de Vélo et Moto Trial, les autorisations parentales d'évacuation et de soins, doivent être obligatoirement remplies.**

Je soussigné(e) (nom et prénom) : ..... agissant en ma qualité(e)

de responsable légal de l'enfant (nom et prénom) : .....

#### **AUTORISATION DE PRATIQUE**

J'autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le Trial Club Fabregues.

#### **AUTORISATION DIFFUSION DE DONNEES PERSONNELLES**

J'autorise le Trial Club Fabregues à transmettre mes coordonnées aux fédérations, sponsors et médias.

#### **AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS**

J'autorise l'équipe dirigeante et pédagogique du Trial Club Fabregues à prendre, sur avis médical, toutes les dispositions nécessitées par l'état de santé de mon enfant en cas d'accident.

#### **AUTORISATION DE TRANSPORT**

J'autorise mon enfant à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par le Trial Club Fabregues (covoiturage, véhicule du Club ou affrété par le Club).

**Je m'engage à ne pas tenter d'action judiciaire en responsabilité** à l'encontre du Trial Club Fabregues, de ses dirigeants et de ses bénévoles en cas d'accident.

Dans le cas contraire :  je souhaite accompagner moi-même mon enfant lors d'éventuels déplacements

#### **AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES**

J'autorise le Trial Club Fabregues à prendre des photos de mon enfant pendant les activités au sein du Club.

J'autorise le Trial Club Fabregues à afficher ces photos dans ses locaux ou tout lieux que le Club utilise.

J'autorise le Trial Club Fabregues à publier ces photos dans tout supports de communication internes et/ou externes au Club (journal, site internet, Facebook...etc.). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune forme de rémunération ni avantage.

#### **AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE**

J'autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après sa séance d'entraînement. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant à l'entrée du Terrain de Trial du Club (Chemin de la Fabrique) aux horaires de fin de séance des entraînements.

**NB: en dehors des horaires d'entraînement l'enfant est sous la seule responsabilité de ses parents ou responsables légaux.**

Fait à ..... le ./... ./2023

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »